

Règlement du concours:

Article 1 Admission, lieu et horaires

Le concours est ouvert aux amateurs de 10 ans à 70 ans résidants sur Angoulême .
Lancement du concours : le 24 Juin 2017 La clôture des inscriptions : le 1 novembre 2017 . Les frais d'inscription sont de 5 euros (à régler par chèque au nom de l'association de quartier saint Gelais et envoyé avec votre inscription) .

La sélection des concurrents sera faite par envoi de votre recette complète avec ingrédients et techniques sur supports libres ainsi qu'une photo (obligatoire)

Les finalistes seront convoqués le Samedi 18 Novembre 2017 pour présentation, dégustation et sélection de votre pâtisserie au restaurant le Saint- gelais

Article 2: Modalité d'inscription

L'inscription au concours se fait auprès de l'association de quartier Saint-Gelais saint-Martial par courrier à l' adresse suivante du 24 Juin 2017 au 1 Novembre 2017 :

Concours Pâtisserie , 25 rue des Bézines 16000 ANGOULEME

L'inscription d'une personne mineur devra se faire par son représentant legal.

Le formulaire d'inscription téléchargeable est à la disposition des candidats sur le site de l'association www.saintgelais.over-blog.com

Article 3 : Thème du concours

Le participant doit réaliser une pâtisserie de type « Tarte » à base de fruits d'hiver et d'une pâte faite maison obligatoirement .

Les finalistes doivent présenter une pièce pour 6 personnes le jour de la finale.

Article 4: Jury de sélection et finale

Le jury de sélection est composé de deux membres de l'association et d'un professionnels , il se réunira le samedi 4 novembre .

Le jury de la finale sera composé du lauréat 2016 d' un jeune apprenti pâtissier deux élus de la Mairie d'Angoulême, trois pâtissiers professionnels d'Angoulême et un journaliste.

Chaque participant devra remettre sa réalisation à 14h30 le samedi 18 novembre à l'entrée de la salle du restaurant le Saint-Gelais auprès des organisateurs.

Les pâtisseries seront présentées de manière anonyme aux membres du jury qui évalueront l'esthétique , le goût , l'originalité et le respect du thème

Les résultats du concours seront annoncés vers 16 heures .

Tous droit d'utilisation de la recette sera propriété de l'association.

Aucune réclamation ne pourra être portée quant à l'impartialité des jugements du jury ou des organisateurs

Article 5: Prix, Récompenses

1^{er} Prix:

Un stage chez un grand pâtissier d'Angoulême + un repas pour 2 personnes au restaurant le Saint-Gelais à Angoulême.

2^{ème} Prix:

Un repas offert à la granges aux oies pour 2 personnes + un livre de pâtisserie

3^{ème} Prix:

Un gâteau pour 6 personnes offert dans une pâtisserie d'Angoulême

Un lot de consolation sera offert pour tout les autres candidats

BULLETIN D'INSCRIPTION

Nom : Prénom :

Adresse :
.....

Code postal : Ville :

Tél :

Courriel :@.....

Déclare participer au concours amateur de pâtisseries organisé par le comité de quartier Saint-Gelais Saint martial , le Samedi 18 novembre 2017

J'atteste avoir pris connaissance du règlement du concours disponible sur le site :
et j'en accepte les conditions.

Fait à Le

Signature

(pour les mineurs, signature d'une personne exerçant l'autorité parentale)

Bulletin à envoyer avant le 1 novembre 2017 avec frais d'inscription et 5 euros par chèque à l'ordre du comité de quartier Saint-Gelais à l'adresse

suivante:

Concours Pâtisserie 25 rue des Bézines

16000 ANGOULEME



